

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 OCTOBRE 2020

Compte-rendu affiché le : 26 octobre 2020

Date de transmission en Sous-Préfecture : 28 octobre 2020

N° 20-09-12

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 octobre 2020

OBJET :

**Location des salles
municipales – Tarifs 2021**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance : 29**

Secrétaire de séance : Lydie THOLLOT

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Gilles GRANGIER – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Arlette PEREIRA – Guy BERNE – Geneviève NIGAY – Christian BECUWE – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Daniel DUCROS – Françoise PION – Marie-Hélène BRUNET – Gérard GRANGE – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI – Christine PALLEY – Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI – Lydie THOLLOT – André HUBERT – Georges DUBESSET – Marie-Hélène BOUILHOL – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20201022-20-09-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/10/2020
Affichage : 26/10/2020



OBJET DE LA DELIBERATION :

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES – TARIFS 2021

Monsieur Gérard ALLANCHE, adjoint au Maire, rappelle que par délibération en date du 12 septembre 2019 le Conseil Municipal avait approuvé les tarifs de location des salles pour l'année 2020.

Pour l'année 2021, il est proposé d'appliquer une augmentation de 1% sur ces tarifs tels que détaillés dans le tableau ci-annexé.


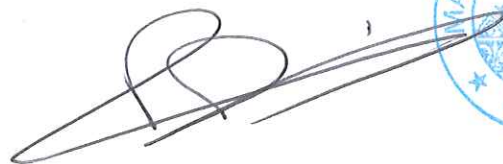
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** les nouveaux tarifs et cautions pour l'année 2021.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 27 octobre 2020.

LE MAIRE,
Philippe DENIS.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20201022-20-09-12-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/10/2020

Affichage : 26/10/2020